

CARREFOUR HYPERMARCHES

Société par actions simplifiée

1 rue Jean Mermoz

ZAE Saint Guenault

91002 Evry

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

CARREFOUR HYPERMARCHES

Société par actions simplifiée

1 rue Jean Mermoz

ZAE Saint Guenault

91002 Evry

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'associé unique de la société CARREFOUR HYPERMARCHES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CARREFOUR HYPERMARCHES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC n°2022-06, décrit dans le paragraphe « Première application du règlement ANC 2022-06 » de l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 29 juin 2026

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

The image shows a blue square icon with a white checkmark, followed by a stylized, handwritten signature in blue ink.

Olivier BROISSAND

COMPTES ANNUELS

SAS CARREFOUR HYPERMARCHES
EXERCICE CLOS LE 31/12/2025



COMPTES ANNUELS

1. BILAN AU 31/12/2025

1.1. BILAN ACTIF

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	540 657	537 462	3 195	7 529
Fonds commercial	1 144 483 026	798 310 758	346 172 269	369 472 739
Autres immobilisations incorporelles	130 291 146	117 986 335	12 304 811	11 164 308
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	53 334 894		53 334 894	53 807 477
Constructions	2 268 535 570	1 616 942 579	651 592 991	654 404 193
Installations techniques, mat. et outillage	1 115 532 766	892 745 416	222 787 350	211 131 714
Autres immobilisations corporelles	98 299 117	77 175 786	21 123 332	17 857 566
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	114 557 979		114 557 979	102 200 660
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	58 879 138	27 779 818	31 099 320	43 113 184
Créances rattachées à des participations	597		597	1 135 655
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 516 016		1 516 016	1 586 816
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	4 985 970 908	3 531 478 153	1 454 492 755	1 465 881 840
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises	1 040 590 829	55 271 712	985 319 116	1 058 680 901
Avances, acomptes versés sur commandes	3 267 385		3 267 385	3 115 573
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	353 957 078	35 388 277	318 568 801	546 386 634
Autres créances	944 708 222	144 775 038	799 933 183	889 632 125
Charges constatées d'avance	24 704 605		24 704 605	21 949 618
Capital souscrit et appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Actions Propres				
Autres Titres	997 010		997 010	976 080
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	49 448 683		49 448 683	59 685 252
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	2 417 673 810	235 435 027	2 182 238 783	2 580 426 184
Frais d'émission d'emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Actif				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF	7 403 644 718	3 766 913 180	3 636 731 538	4 046 308 023

1.2. BILAN PASSIF

Rubriques	Exercice au 31/12/2025	Exercice au 31/12/2024
Capital social ou individuel (dont versé : 346 758 000)	346 758 000	346 758 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 135 452 437	1 135 452 437
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
RESERVES :		
Réserve légale	692 220	692 220
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	47 401	47 401
Report à nouveau	-1 012 213 028	-601 282 042
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-275 534 778	-408 055 834
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	154 382 028	147 241 451
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	349 584 280	620 853 633
Provisions pour risques	119 816 843	121 219 105
Provisions pour charges	221 034 434	314 083 614
TOTAL DES PROVISIONS	340 851 277	435 302 720
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	11 275 890	8 941 462
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	14 226 855	4 000 348
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 613 264 547	1 667 821 641
Dettes fiscales et sociales	453 203 022	477 854 770
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	97 971 208	68 313 732
Autres dettes	753 326 567	759 822 145
Produits constatés d'avance	3 027 892	3 397 574
TOTAL DES DETTES	2 946 295 981	2 990 151 671
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
TOTAL GENERAL DU PASSIF	3 636 731 538	4 046 308 023

2.COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2025

	France	Exportation	Exercice au 31/12/2025	Exercice au 31/12/2024
Ventes de marchandises	10 336 791 364		10 336 791 364	10 658 214 150
Production vendue	975 362 990		975 362 990	1 112 062 267
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	11 312 154 354		11 312 154 354	11 770 276 417
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions			8 531 177	10 550 823
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			251 003 168	230 377 214
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			27 089 909	
Autres produits			317 173 681	297 548 947
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			11 915 952 288	12 308 753 401
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			8 323 902 112	8 585 565 545
Variation de stock (marchandises)			92 106 469	169 179 447
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 604 899 702	1 711 282 256
Impôts, taxes et versements assimilés			125 761 951	133 768 751
Salaires			1 039 624 073	1 126 654 082
Cotisations sociales			513 864 829	537 243 608
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			164 305 681	171 357 757
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			43 166 634	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			100 893 367	112 140 014
Dotations aux provisions			105 731 660	76 663 955
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			15 030 259	
Autres charges			38 776 796	25 508 343
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			12 168 063 532	12 649 363 757
RESULTAT D'EXPLOITATION			-252 111 243	-340 610 356
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations (1)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			20 930	56 043
Autres intérêts et produits assimilés (1)			2 570 969	335 775
Reprises sur dépréciations et provisions			296 748	1 296 638
Différences positives de change			3 278	
Produits des cessions d'immobilisations financières			61	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			2 891 986	1 688 456
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			3 768 826	315 275
Intérêts et charges assimilées (2)			24 494 847	21 267 643
Différences négatives de change			0	313
Valeurs Comptables des immobilisations financières cédées			4 102	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			28 267 774	21 583 231
RESULTAT FINANCIER			-25 375 788	-19 894 775
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-277 487 031	-360 505 131

(1) Dont produits concernant les entreprises liées : 3

(2) Dont intérêts concernant les entreprises liées : 24 268 911

CARREFOUR HYPERMARCHES

Comptes annuels au 31/12/2025

PRODUITS EXCEPTIONNELS	60 738 528	136 078 108
CHARGES EXCEPTIONNELLES	29 236 683	137 976 603
RESULTAT EXCEPTIONNEL	31 501 845	-1 898 495
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	20 309 967	29 867 240
Impôts sur les bénéfices	9 239 625	15 784 967
TOTAL DES PRODUITS	11 979 582 803	12 446 519 964
TOTAL DES CHARGES	12 255 117 581	12 854 575 798
BENEFICE OU PERTE	-275 534 778	-408 055 834

ANNEXE COMPTABLE

1. PREMIERE APPLICATION DU REGLEMENT ANC 2022-06

Modifications affectant les méthodes d'évaluation et la présentation des comptes

Le nouveau règlement ANC n° 2022-06 vient modifier le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général (« PCG ») en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement a pour effet notamment :

- L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel
- La suppression de la technique du transfert de charge
- La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers
- L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe

Selon les règles françaises, un changement de réglementation comptable est qualifié de changement de méthode comptable.

Au 31/12/2025, l'application du nouveau règlement ANC n° 2022 - 06 a eu pour effet sur notre société la comptabilisation d'opérations en résultat d'exploitation ou résultat financier en fonction de la nature de l'opération, alors que précédemment comptabilisé en résultat d'exceptionnel.

Au 31 décembre 2025, les principaux effets observés suite à l'application de ce règlement sont visibles principalement sur les postes suivants :

- Les opérations liées aux immobilisations financières ainsi que les dotations et reprises de dépréciations afférentes à ces immobilisations financières, auparavant classées en résultat exceptionnel figurent désormais en résultat financier.
- Les opérations liées aux immobilisations incorporelles, corporelles et autres éléments actifs, les dotations et reprises de provisions pour litiges, les produits et charges diverses exceptionnelles sont dorénavant classées en résultat d'exploitation, sauf évènement inhabituel et majeur répondant à la définition d'un produit ou charge exceptionnel

Les comptes de "Transferts de charges" (791, 796, 797) ont été supprimés. Désormais, les remboursements de charges ou les refacturations de frais sont enregistrés selon leur nature directement dans les comptes de charges ou produits concernés.

La présentation des comptes conformément aux nouveaux modèles imposés par le règlement a entraîné les modifications suivantes dans la colonne comparative 2024 :

- 1) Regroupement des charges et produits exceptionnels, précédemment présentés sur plusieurs lignes en 2024, sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».
- 2) Reclassements de lignes du bilan ou du compte de résultat :
 - Dans la colonne comparative 2024 du bilan 2025, les immobilisations en cours sont regroupées avec les avances et acomptes pour les immobilisations incorporelles et corporelles.
 - Dans la colonne comparative 2024 du bilan 2025, la ligne « Charges constatées d'avance » n'est plus dans la rubrique « Comptes de régularisation » mais dans la rubrique « Créances ».
- 3) Les transferts de charges (technique supprimée par le règlement dans la présentation des comptes en 2025) constatés dans le compte de résultat 2024 sont présentés selon les modalités suivantes :
 - Les transferts de charges d'exploitations 2024 sont présentés dans la colonne comparative 2024 dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions », rattaché au résultat d'exploitation.
 - Les transferts de charges financières 2024 sont présentés dans la colonne comparative 2024 dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions », rattaché au résultat financier.
 - Les transferts de charges exceptionnelles 2024 sont présentés dans la colonne comparative 2024 dans le poste « Produits exceptionnels ».

CARREFOUR HYPERMARCHES
Comptes annuels au 31/12/2025

Présentation d'origine 2024	Montant	Nouvelle présentation dans le comparatif 2024	Montant
RECLASSEMENT LIGNE DU BILAN			
Immobilisations en cours corporelles	102 176 917	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	102 200 660
Avances et acomptes immos corporelles	23 743		
COMPTES DE REGULARISATION		CREANCES	
Charges constatées d'avance	21 949 618	Charges constatées d'avance	21 949 618
REGROUPEMENT EXCEPTIONNEL			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 274 613	Produits exceptionnels	136 078 108
Produits exceptionnels sur opérations en capital	20 189 015		
Reprises sur provisions et transfert de charges	114 614 479		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	44 765 237	Charges exceptionnelles	137 976 603
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	25 958 285		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	67 253 081		
TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION			
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges	25 365 893	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	25 365 893
TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIERES			
Reprises sur provisions et transferts de charges		Reprises sur dépréciations et provisions	
TRANSFERTS DE CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Reprises sur provisions et transferts de charges		Produits exceptionnels	

2. EVENEMENTS CARACTERISTIQUES

2.1. Evénements significatifs de l'exercice

La Société a cédé le fonds de commerce dont elle était propriétaire sis à ANGLET (64600), avenue Jean Léon Laporte à la société R Z BAB2 (siren 908 540 073) le 28 mai 2025.

La société a procédé à la mise en location-gérance de 15 autres de ses fonds de commerce d'hypermarché au profit de sociétés franchisées du Groupe Carrefour, à savoir :

- Dijon (21), Evreux (27), Perpignan (66), Trans en Provence (83) le 1er avril 2025 ;
- Bourges (18), Saint-Jean-de-Védas (24) le 1er mai 2025 ;
- Berck (62), Etampes (91), Orange (84), Saint Denis (93) le 1er juin 2025 ;
- Salaise sur Sanne (38) le 13 juin 2025 ;
- Fougères (35) le 1er juillet 2025 ;
- Nice (06) le 11 juillet 2025 ;
- L'Isle d'Abeau (38) le 02 septembre 2025 ;
- Montigny Les Cormeilles (95) le 1er novembre 2025.

Au 31 décembre 2025, la Société exploitait 107 fonds de commerce d'hypermarché et donnait 82 fonds de commerce d'hypermarché en location-gérance à des sociétés franchisées du Groupe Carrefour.

2.2. Evénements importants postérieurs à la clôture

Dans le cadre d'une opération globale de cessions de fonds de commerce, à la demande de l'Autorité de la Concurrence, suite à l'acquisition des sociétés du Groupe Cora/Match par le Groupe Carrefour, la Société a cédé, le 31 mars 2026, à la société HEROUVILLE FDC (siren 993 673 508), le fonds de commerce de gestion, d'exploitation et de commercialisation de produits alimentaires et non-alimentaires ainsi que toutes activités accessoires, situé Centre commercial Place Saint Clair, Boulevard du Val, 14200 Hérouville Saint Clair.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le nouveau règlement ANC n° 2022-06 vient modifier le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général (« PCG ») en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'Entreprise :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices.

PRINCIPES GENERAUX

- **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les immobilisations, qualifiées d'immobilisations incorporelles qui sont à durée d'utilité définie, sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue.

Les logiciels sont amortis sur une durée économique de 3 à 8 ans. Pour ceux acquis avant le 1er janvier 2017, ils sont, fiscalement, amortis sur 12 mois par un amortissement dérogatoire.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilisation est non limitée sont soumises à un test de dépréciation annuel :

Fonds de commerce de détail : La valeur des fonds est déterminée par une valorisation d'expert ou selon une valeur de marché résultant d'une approche statistique correspondant à 10% du CAHT HE pour les hypermarchés et 15% du CAHT he pour les supermarchés

Une provision est constituée si la valeur de marché ainsi déterminée est inférieure à la valeur nette comptable du groupe d'actifs affecté à ce fonds de commerce.

La provision pour dépréciation est imputée en priorité sur les malis, sur les fonds et en dernier lieu sur les actifs corporels composant les fonds.

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie économique probable, soit en mode linéaire, soit en mode dégressif, selon le plan d'amortissement suivant.

- Constructions : 40 ans.
- Agencements et aménagements de construction : 3 à 20 ans.
- Installations techniques, matériel et outillage : 3 à 10 ans.
- Matériel de transport : 5 ans.
- Matériel informatique : 3 à 5 ans.
- Mobilier de bureau : 5 à 10 ans.

La différence entre la dotation dégressive et la dotation linéaire est traitée en amortissement dérogatoire.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, l'amortissement est éventuellement complété d'une provision pour dépréciation si la valeur actuelle s'avère inférieure à la valeur nette comptable.

- **Participations, autres titres immobilisés**

La valeur brute correspond au coût d'acquisition hors frais accessoires.

Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation mis en œuvre à chaque clôture afin de vérifier que leur valeur nette comptable, le cas échéant intégrant la valeur nette comptable des malis techniques affectés, n'excède par leur valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est estimée sur la base de plusieurs critères :

- La valeur des capitaux propres
- La réévaluation liée à la valeur des capitaux propres, intégrant le cas échéant les survaleurs liées à l'actif immobilisé, comprenant les fonds de commerce, les autres actifs corporels et les titres de participations),
- Ou une valorisation composite estimée sur la base de prévisions raisonnables d'exploitation ou sur la base de données observables lorsqu'il en existe (multiple de chiffre d'affaires et/ ou d'agrégat du compte de résultat de transactions récentes, offres reçues de repreneurs, multiples de valeurs boursières d'entreprises comparables) ou d'analyses effectuées par des experts internes ou externes, ajustée, le cas échéant, de la dette nette de l'entité testée.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Lorsque la valeur d'utilité est négative, un complément de provision est constaté par voie de provision pour risques et charges, à hauteur de celle-ci.

Ces dotations, ainsi que les reprises le cas échéant, sont constatés en résultat financier, tandis que le résultat des cessions est constaté en résultat financier.

- **Malis Techniques**

Les malis techniques ont été reclassés selon la nature de l'actif sous-jacent, soit en immobilisations incorporelles, corporelles ou financières à compter du 1^{er} janvier 2016.

- **Stocks de marchandises**

Le coût de revient des stocks de marchandises correspond au dernier prix d'achat majoré des frais accessoires, méthode adaptée à la rotation rapide des stocks qui ne génère pas d'écart significatif avec la méthode FIFO (« premier entré, premier sorti »).

Cette valorisation incorpore l'ensemble des éléments constitutifs du coût d'achat des marchandises vendues (à l'exception des gains et des pertes de change) et prend également en compte la totalité des conditions obtenues à l'achat de la part des fournisseurs (ristournes et coopérations commerciales).

Les stocks des activités « grossistes » sont valorisés selon la méthode du Prix de Revient Moyen Pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé sur la base des perspectives d'écoulement, minoré des coûts additionnels nécessaires à la vente.

Une provision est constituée lorsque le prix de vente probable devient inférieur au prix de revient.

- **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée selon les critères d'antériorité et/ou de situation du débiteur.

- **Achats consommés**

Les frais accessoires d'achats (frais de transport, ...) sont comptabilisés en achats consommés.

- **Parties liées**

Au cours de l'exercice, il n'est intervenu aucune transaction significative non conclue à des conditions normales de marché avec des parties liées.

- **Provisions réglementées**

Les provisions réglementées sont constituées selon les règles fiscales en vigueur.

- **Provisions pour risques et charges**

Les provisions sont comptabilisées lorsqu'à la date de clôture, il existe une obligation actuelle, juridique ou implicite qui résulte d'un fait générateur passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables. Les montants sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

- **Les indemnités de départ à la retraite et les médailles du travail**

Une indemnité de fin de carrière est versée aux salariés partant à la retraite.

Les engagements correspondant aux droits acquis par le personnel à la clôture s'élèvent à 132 823 488 euros et peuvent être couverts par des contrats d'assurance souscrits auprès d'organismes extérieurs. Lorsque ces contrats sont inférieurs au montant total de l'engagement, une provision correspondant à cet écart est comptabilisée au passif du bilan soit **132 823 488** euros.

Le montant de l'engagement se décompose en :

- **132 823 488** euros au titre des engagements de retraite ;
- **0** euros au titre de la médaille du travail.

L'engagement est calculé annuellement par un actuaire en tenant compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : **3.75 %**
- Taux moyen d'évolution des salaires : **2.51 %**
- Taux de charges sociales : **51 %**

L'hypothèse de calcul retenue est basée sur :

- Un départ à l'initiative du salarié ;
- Un âge de départ à la retraite à 63 ans pour les salariés nés avant 1967 et 64 ans pour les salariés nés à partir de 1967

4. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Sauf indications contraires, les valeurs mentionnées ci-après sont exprimées en euros.

4.1. ACTIF

4.1.1. Immobilisations incorporelles

	Valeur brute au 31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31/12/2025
Fonds acquis ou reçus	1 144 326 442	1 751 464	1 594 880	1 144 483 026
Autres immobilisations incorporelles	126 208 589	6 441 081	1 817 867	130 831 803
TOTAL	1 270 535 031	8 192 545	3 412 747	1 275 314 829

Augmentations de l'exercice	Ventilation des Augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Fonds acquis ou reçus			1 676 464	75 000	
Autres immobilisations incorporelles			6 516 081	-75 000	
TOTAL			8 192 545		

Diminutions de l'exercice	Ventilation des Diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises Hors Service
Fonds acquis ou reçus			1 594 880		
Autres immobilisations incorporelles	191 005		203 503		1 423 359
TOTAL	191 005		1 798 383		1 423 359

4.1.2. Immobilisations corporelles et financières

	Valeur brute au 31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31/12/2025
Terrains	53 807 477	295 081	767 663	53 334 894
Constructions sur sol propre	713 017 569	23 762 372	8 388 316	728 391 625
Construction sur sol d'autrui	3 025 784		61 476	2 964 308
Instal générales, agencement	1 479 773 058	94 925 873	37 519 294	1 537 179 638
Installations, matériels	1 088 443 350	76 358 801	49 269 385	1 115 532 766
Autres immos. Corporelles :				
Installations techniques, matériels et outillages				
Matériel de transport	46 068			46 068
Matériel de bureau et informatique, mobilier	102 341 239	5 485 137	9 573 326	98 253 050
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations en cours	102 176 917	24 358 113	14 737 487	111 797 543
Avances et acomptes	23 743	2 736 694		2 760 436
TOTAL IMMOS CORPORELLES	3 542 655 204	227 922 071	120 316 948	3 650 260 327
Participations	102 038 895		43 159 161	58 879 735
Autres immobilisations financières	1 593 504	83 345	160 832	1 516 016
TOTAL IMMOS FINANCIERES	103 632 399	83 345	43 319 993	60 395 751
TOTAL	3 646 287 604	228 005 416	163 636 941	3 710 656 079

CARREFOUR HYPERMARCHES
Comptes annuels au 31/12/2025

Augmentations de l'exercice	Ventilation des Augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Terrains	295 081				
Constructions sur sol propre	2 586 702		21 175 669		
Construction sur sol d'autrui					
Instal générales, agencement	10 234 971		84 690 902		
Installations, matériels	1 481 730		74 877 072		
Autres immos. Corporelles :					
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 401		5 464 735		
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations en cours			24 358 113		
Avances et acomptes			2 736 694		
TOTAL IMMOS CORPORELLES :	14 618 885		213 303 186		
Participations					
Autres immobilisations financières			83 345		
TOTAL IMMOS FINANCIERES			83 345		
TOTAL	14 618 885		213 386 531		

CARREFOUR HYPERMARCHES
Comptes annuels au 31/12/2025

Diminutions de l'exercice	Ventilation des Diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises Hors Service
Terrains			767 663		
Constructions sur sol propre			5 760 080		2 628 236
Construction sur sol d'autrui					61 476
Instal générales, agencement			13 352 755		24 166 539
Installations, matériels			9 011 040		40 258 345
Autres immos. Corporelles :					
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier			1 172 533		8 400 793
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations en cours	14 427 881		309 606		
Avances et acomptes					
TOTAL IMMOS CORPORELLES :	14 427 881		30 373 677		75 515 390
Participations	1 135 059		42 024 102		
Autres immobilisations financières	66 144		94 688		
TOTAL IMMOS FINANCIERES	1 201 203		42 118 790		
TOTAL	15 629 084		72 492 467		75 515 390

4.1.3. Amortissements des immobilisations incorporelles

	Durée d'utilisation ou Taux d'Amortissement	Mode d'Amortissement	Amortissement au 31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Amortissement au 31/12/2025
Fonds acquis ou reçus Autres immobilisations incorporelles	3 à 8 ans	Non Amortissable Linéaire	30 731 114 879 823	5 206 153	1 535 110	30 731 118 550 866
TOTAL			114 910 554	5 206 153	1 535 110	118 581 597

Augmentations de l'exercice	Durée d'utilisation ou Taux d'Amortissement	Mode d'Amortissement	Ventilation des Augmentations			
			Compléments lié à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations Exceptionnelles
Fonds acquis ou reçus Autres immobilisations incorporelles	3 à 8 ans	Non Amortissable Linéaire		5 206 153		
TOTAL				5 206 153		

Diminutions de l'exercice	Durée d'utilisation ou Taux d'Amortissement	Mode d'Amortissement	Ventilation des Diminutions		
			Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
Fonds acquis ou reçus Autres immobilisations incorporelles	3 à 8 ans	Non Amortissable Linéaire		113 787	1 421 323
TOTAL				113 787	1 421 323

4.1.4. Amortissements des immobilisations corporelles

	Durée d'utilisation ou Taux d'Amortissement	Mode d'Amortissement	Amortissement au 31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Amortissement au 31/12/2025
Terrains		Non Amortissable				
Constructions	3 à 40 ans	Linéaire	1 540 671 522	93 013 098	39 051 408	1 594 633 211
Installations - Matériels	2 à 10 ans	Linéaire	877 311 635	59 836 725	44 402 944	892 745 416
Autres Immo. corporelles	3 à 10 ans	Linéaire	82 246 024	6 249 706	9 036 228	79 459 503
TOTAL			2 500 229 182	159 099 529	92 490 581	2 566 838 130

Augmentations de l'exercice	Durée d'utilisation ou Taux d'Amortissement	Mode d'Amortissement	Ventilation des Augmentations			
			Compléments lié à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations Exceptionnelles
Terrains		Non Amortissable				
Constructions	3 à 40 ans	Linéaire		93 013 098		
Installations - Matériels	2 à 10 ans	Linéaire		59 836 725		
Autres Immo. corporelles	3 à 10 ans	Linéaire		6 249 706		
TOTAL				159 099 529		

Diminutions de l'exercice	Durée d'utilisation ou Taux d'Amortissement	Mode d'Amortissement	Ventilation des Diminutions		
			Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
Terrains		Non Amortissable			
Constructions	3 à 40 ans	Linéaire		14 317 121	24 734 361
Installations - Matériels	2 à 10 ans	Linéaire		5 562 048	38 840 896
Autres Immo. corporelles	3 à 10 ans	Linéaire		652 122	8 384 033
TOTAL				20 531 291	71 959 290

4.1.5. Détail des Provisions pour Dépréciation

	Valeur brute au 31/12/2024	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2025
Provisions pour dépréciation :					
- Sur immobilisations incorporelles	774 850 042	23 457 054	54 139		798 252 957
- Sur immobilisations corporelles	3 024 413	19 709 580	2 708 342		20 025 651
- Sur immobilisations financières	57 796 744	3 767 913	33 784 839		27 779 818
- Sur stock	74 016 396	54 889 023	73 633 707		55 271 712
- Sur actif circulant clients douteux	31 266 815	29 027 509	24 906 048		35 388 277
- Sur actif circulant fournisseurs débiteurs	114 218 650	51 064 073	20 507 684		144 775 038
TOTAL	1 055 173 060	249 409 895	146 104 269		1 081 493 453

4.1.6. Malis Techniques

	Montant Net à l'ouverture	Montant Brut à la clôture	Amortissements	Provisions pour dépréciation	Montant Net à la clôture
Fonds de Commerce	32 416 564	92 537 943		61 933 170	30 604 773
Terrain	4 091 173	4 091 173			4 091 173
Construction	4 728 730	12 984 527	8 705 601		4 278 925
Autres immobilisations corporelles					
Titres de Participation					
TOTAL	41 236 467	109 613 643	8 705 601	61 933 170	38 974 871

4.1.7. Stocks

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024
Stocks et En-Cours :		
Matières premières, approvisionnements		
En cours de production		
Produits finis		
Marchandises	985 319 116	1 058 680 901
Dont Stocks d'Immobilisations :		
Prom Immobilière		
Marchand Biens		
TOTAL	985 319 116	1 058 680 901

4.1.8. Etat des échéances des créances

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut au 31/12/2025	Moins d'un an	Plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	1 516 613		1 516 613
Créances rattachées à des participations	597		597
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 516 016		1 516 016
ACTIF CIRCULANT :	1 323 369 905	1 323 369 905	
Créances clients	353 957 078	353 957 078	
Etat : impôts et taxes diverses	109 495 899	109 495 899	
Autres créances	835 212 323	835 212 323	
Charges constatées d'avance	24 704 605	24 704 605	
TOTAL	1 324 886 518	1 323 369 905	1 516 613
Montants des prêts accordés au cours de l'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

4.1.9. Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Autres Immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	160 832 274
Autres créances	468 091 437
Disponibilités	
TOTAL	628 923 710

4.2. PASSIF

4.2.1. Capital Social

Le capital social est de 346 758 000 euros divisé en 3 467 580 actions de chacune 100,00 euros.

Aucune modification sur l'année.

4.2.2. Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Distributions de dividendes	Affectation du résultat N-1	Virement de poste à poste	Apports, fusions	Clôture
Capital	346 758 000							346 758 000
Prime d'émission, fusions, Apport	1 135 452 437							1 135 452 437
Ecart de réévaluation								
Réserve légale	692 220							692 220
Réserves réglementées								
Autres réserves	47 401							47 401
Report à nouveau	-601 282 042				-408 055 834		-2 875 152	-1 012 213 028
Résultat de l'exercice	-408 055 834		275 534 778		408 055 834			-275 534 778
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées	147 241 451	24 554 683	17 414 106					154 382 028
TOTAL	620 853 633	24 554 683	292 948 884				-2 875 152	349 584 280

4.2.3. Détail des Provisions pour Risques et Charges

	Valeur brute au 31/12/2024	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2025
			Utilisées	Non Utilisées		
Provisions pour risques et charges :						
- Provisions risque clients	1 505 297	63 672		1 505 297		63 672
- Provisions risque fournisseur	4 216 580	5 422 584	1 158 752	1 906 617		6 573 795
- Provisions risque personnel	13 942 849	2 665 063	1 248 213	3 742 696	2 746	11 619 749
- Provisions risques litige contrats procès	1 064 868	100 000	27 590	627 278		510 000
- Provisions autres risques	227 344 448	56 197 458	80 647 385	35 189 423	1 019 639	168 724 738
- Provisions charges IDR	148 571 863			15 975 295	226 920	132 823 488
- Autres provisions pour charge	38 656 815	12 664 374	27 489 815	3 430 582	135 045	20 535 837
TOTAL	435 302 721	77 113 151	110 571 755	62 377 189	1 384 350	340 851 278

4.2.4. Etat des échéances des dettes

DETTEs	Montant brut au 31/12/2025	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	11 275 890			11 275 890
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 613 264 547	1 613 264 547		
Personnel et comptes rattachés	162 298 507	162 298 507		
Dette sécurité sociale et organismes sociaux	168 225 636	168 225 636		
Dettes fiscales	122 678 879	122 678 879		
Autres dettes	753 326 567	753 326 567		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	97 971 208	97 971 208		
Produits constatés d'avance	3 027 892	3 027 892		
TOTAL	2 932 069 126	2 920 793 235	0	11 275 890
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

4.2.5. Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Fournisseurs et comptes rattachés	345 081 209
Dettes fiscales et sociales	280 599 249
Autres dettes	14 667 594
Fournisseurs et comptes rattachés Immobilisations	60 351 552
TOTAL	700 699 604

4.2.6. Charges et produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel	TOTAL
Charges constatées d'avance	24 704 605			24 704 605
Produits constatés d'avance	3 027 892			3 027 892

4.3. RESULTAT

4.3.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Montants
<u>Répartition par secteur d'activité :</u>	
- Ventes de marchandises en l'état	10 336 791 364
- Productions de biens	614 498 233
- Prestations de services	360 864 757
	11 312 154 354
<u>Répartition par marché géographique :</u>	
- France	11 312 154 354
- Etranger	
	11 312 154 354

4.3.2. Produits et charges exceptionnels

Produits et charges exceptionnels	Montants
Produits exceptionnels :	60 738 528
- Autres produits sur opérations en capital - Reprise et Reliquats amortissements dérogatoires - Reprise provisions pour investissements - Reprise provisions pour hausse de prix - Reprise provisions risques légaux - Reprise provisions pour litiges divers - Reprise provisions autres risques et charges - Reprise provisions dépréciation d'actif	17 414 106 43 324 422
Charges exceptionnelles :	29 236 683
- Dotations aux amortissements dérogatoires - Dotations provisions pour investissement - Dotation provisions pour hausse de prix - Provisions pour risques légaux - Dotations provisions pour litiges divers - Dotations provisions autres risques - Dotation provision dépréciation d'actif	24 554 683 4 682 000

4.3.3. Participation des salariés

La société entre dans le champ de l'accord dérogatoire de la participation groupe dont les éléments de calcul et le périmètre ont été renégociés avec les partenaires sociaux le 24/06/2024.

4.3.4. Impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-277 487 031	-33 721 421
Résultat exceptionnel - participation	11 191 878	
Contribution sociale de 3.3 %		42 961 046
Ecart IS N-1		
TOTAL :	-266 295 153	9 239 625
Les avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont déduits de l'impôt sur résultat courant. Les plus ou moins values et les corrections d'ordre fiscal sont retenues en fonction de leur nature.		

4.3.5. Crédits d'Impôts

	Montants
Crédit d'impôt Recherche	138 503
Crédit d'impôt Mécénat	33 721 422
Crédit d'impôt Famille	33 596
Crédit d'impôt Etranger	
TOTAL	33 893 521

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

	Situation en fin d'exercice	Montant de l'impôt (1)
CREANCES :		
Provisions non déductibles l'année de la comptabilisation		
Provisions pour dépréciation Immobilisations	846 058 426	211 514 606
Provisions pour dépréciation des stocks	6 435 907	1 608 977
Provisions pour dépréciation autres actifs circulants	146 112 345	36 528 086
Provisions Risques et Charges	235 333 077	58 833 269
Participation	20 309 967	5 077 492
Provisions pour congés payés		
Contribution sociale de solidarité, taxe sur les grandes surfaces	70 189 398	17 547 350
Abattements sur stock	1 836 397	459 099
Fidélité	9 631 970	2 407 993
TOTAL :	1 335 907 487	333 976 872
DETTES :		
Provisions Risques et Charges		
Provisions réglementées :		
- Provision pour hausse des prix		
- Amortissements dérogatoires	154 382 028	38 595 507
Subventions d'équipement		
Plus-values de fusion restant à réintégrer		
Coupons d'obligations non déchus		
TOTAL :	154 382 028	38 595 507
ELEMENTS A IMPUTER :		
Moins-values à long terme		
Amortissements différés		
Déficits reportables fiscalement		
TOTAL :		
ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE :		
Réserve spéciale des plus-values à long terme		
Provision pour investissement		
TOTAL :		

(1) Le taux d'IS utilisé est 25 %.

5.2. INCIDENCES DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LE RESULTAT

Incidences des dispositions fiscales sur le résultat	Montants
Résultat net de l'exercice	-275 534 778
Impôt sur les bénéfices et contributions additionnelles (y compris impact CICE et CIR)	9 239 625
Résultat avant impôt	-266 295 153
<u>Variation des dotations et reprises de provisions réglementées :</u>	7 140 577
- Amortissements fiscaux dérogatoires	7 140 577
- Provision pour hausse des prix	
- Provision pour investissement	
Résultat avant impôt hors incidences des dispositions fiscales	-259 154 576

5.3. VENTILATION DE L'EFFECTIF

Effectifs	Personnel salarié
Cadres	2 812
Agents de maîtrise	106
Employés, ouvriers	32 388
TOTAL :	35 306

5.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.4.1. Les engagements donnés et les engagements reçus

Engagements donnés	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à la trésorerie :				
- Cautions				
- Nantissements				
- Autres				
Liés aux acquisitions de titres :				
- Engagements d'achats de titres				
- Garanties de passifs				
- Engagement vente de titres				
Liés aux acquisitions de fonds :				
- Engagements d'achat de fonds				
- Engagements de vente de fonds				
Liés aux locations	99 967 756	25 541 749	37 151 302	37 274 704
Liés aux prestations de services	505 623 390	226 145 786	94 619 474	184 858 130
Liés à l'exploitation / à l'immobilier / l'expansion	3 175 468		3 175 468	
TOTAL	608 766 613	251 687 535	134 946 244	222 132 834
Engagements reçus	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à l'exploitation / à l'immobilier / l'expansion	422 149 553	92 765 218	281 277 863	48 106 472
Créances garanties	8 507 682	8 507 682		
Liés aux acquisitions de titres :				
- Options d'achat de titres				
Liés aux acquisitions de biens immobiliers :				
- Options de biens immobiliers				
Liés aux acquisitions de fonds :				
- Engagements de ventes de fonds				
Liés aux locations	15 573 171	5 053 420	5 379 197	5 140 554
Liés aux locations gérance	78 719 733	78 064 005	655 728	
TOTAL	524 950 139	184 390 325	287 312 788	53 247 026

5.5. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

Nom de la Société :	CARREFOUR SA
Capital Social :	1 840 786 972,50 euros
Adresse Siège Social :	93, Avenue de Paris
	91 300 MASSY Cedex
Numéro RCS :	R.C.S Evry 652 014 051

5.6. INTEGRATION FISCALE

La société est intégrée fiscalement depuis le 01/01/2004 dans Carrefour SA.

L'impôt constaté par la société est celui qu'elle aurait supporté si elle était restée imposée séparément.

Cet impôt est détaillé au point 4.3.4

5.7. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

(cf. fichier annexe)

346 758 000,00
3 467 580,00

5.9. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31/12/2025

EN EUROS

PARTICIPATIONS	CAPITAL	AUTRES CAPITAUX PROPRES	QUOTE PART CAPITAL DETENU	VALEUR TITRES BRUTE	VALEUR TITRES NETTE	PRETS ET AVANCES CONSENTIES	CAUTIONS ET AVALS FOURNIS	CHIFFRE D'AFFAIRE DERNIER EXERCICE	RESULTAT DERNIER EXERCICE	DIVIDENDES ENCAISSES	OBSERVATIONS
A - RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCEDE 1% DU CAPITAL DE LA SOCIETE ASTREINTE A PUBLICATION											
1) FILIALES (50% au moins capital)											
SODIMODIS	1 000 000,00	7 049 766,00	100,00	37 388 364,00	9 974 098,03			64 019 919,00	-838 725,00		31/12/2025
2) participations (de 10 à 49% capital)											
participations francaises											
CRFP VESTA PROPERTY	17 198 040,40	153 964 692,60	12,31	21 166 659,00	21 078 412,38	1 135 058,82		0,00	100 661,00		31/12/2025
participations étrangères											
B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS											
FILIALES FRANCAISES											
FILIALES ETRANGERES											
PARTICIPATIONS FRANCAISES				324 115,25	235 768,38					0,00	
CARREFOUR DRIVE			0,00	100,00	0,00						
IG CARMAVIE			0,00	15,25	15,00						
GIE CHAMNORD			0,27	324 000,00	235 753,38						
PARTICIPATIONS ETRANGERES											
	18 198 040,40	161 014 458,60		58 879 138,25	31 288 278,78	1 135 058,82	0			0,00	

CARREFOUR HYPERMARCHES

SAS au capital de 346.758.000 euros
Siège social : EVRY (91002) – ZAE Saint Guénault – 1 Rue Jean Mermoz
451 321 335 RCS EVRY

(la « Société »)

PROCES-VERBAL CONSTATANT LES DECISIONS PRISES

PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 30 JUIN 2026

La soussignée,

La société **CARREFOUR FRANCE SAS**, (siren 672 050 085),
représentée par Alexandre de PALMAS,
ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,

En sa qualité d'associé unique de la société CARREFOUR HYPERMARCHES,

Après avoir :

- précisé que Christophe RABATEL, président de la Société, est intervenu aux présentes,
- indiqué que l'**ordre du jour** des décisions objet des présentes est le suivant :

En matière ordinaire

- ◆ présentation du rapport de gestion sur l'activité de la Société et sur les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2025,
 - ◆ présentation du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
 - ◆ approbation desdits comptes et rapports,
 - ◆ approbation des charges non déductibles,
 - ◆ affectation du résultat,
 - ◆ pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.
- pris connaissance des documents suivants :
 - les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
 - le rapport de gestion,
 - le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
 - le texte des décisions proposées.
 - rappelé que la société DELOITTE & ASSOCIES, commissaire aux comptes de la Société, a reçu communication de tous les documents nécessaires à la réalisation de sa mission,

A statué sur les décisions suivantes :



PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ainsi que du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes, approuve lesdits comptes et rapports ainsi que les opérations qu'ils traduisent.

En application de l'article 223 quater du code général des impôts, l'associé unique approuve le montant des dépenses visées à l'article 39.4 du code général des impôts qui s'élève à 1.818.657 euros.

Cette décision a été adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, approuvant la proposition du président, décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit – 275.534.778,00 euros, au poste « Report à Nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'associé unique prend acte de ce qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende, ni aucun autre revenu éligible et non éligible à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du code général des impôts, n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette décision a été adoptée par l'associé unique.

TROISIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs :

- au président ainsi qu'à Marianne PILLET et Nicolas DUCHATELLIER, pouvant agir séparément, à l'effet de certifier conforme tous documents afférents directement ou indirectement aux décisions résultant des présentes (procès-verbal, comptes...),
- au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Il confère plus particulièrement tous pouvoirs à LEGAL2DIGITAL sis à PARIS (75015) – 3, rue de Pondichéry, à l'effet d'effectuer, auprès des divers organismes concernés, toutes les formalités de publicité légales subséquentes aux décisions objet des présentes et notamment le dépôt des comptes annuels de la Société, de procéder à toutes inscriptions ou déclarations modificatives au Registre du Commerce et des Sociétés ainsi qu'au Registre des Bénéficiaires Effectifs, de remplir tous imprimés, de signer toutes pièces, de faire toutes déclarations, de verser toutes sommes et en recevoir quittance, et, plus généralement, de faire le nécessaire pour la réalisation de ces formalités.

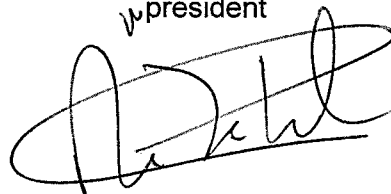
Cette décision a été adoptée par l'associé unique.

Le présent procès-verbal est signé par l'associé unique et le président.

Alexandre de PALMAS
représentant la société **CARREFOUR FRANCE**
associé unique



Christophe RABATEL
président



COMPTES ANNUELS

SAS CARREFOUR HYPERMARCHES
EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

POUR COPIE CONFORME

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Sautel', is written over the 'POUR COPIE CONFORME' text.

COMPTES ANNUELS

1. BILAN AU 31/12/2025

1.1. BILAN ACTIF

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	540 657	537 462	3 195	7 529
Fonds commercial	1 144 483 026	798 310 758	346 172 269	369 472 739
Autres immobilisations incorporelles	130 291 146	117 986 335	12 304 811	11 164 308
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	53 334 894		53 334 894	53 807 477
Constructions	2 268 535 570	1 616 942 579	651 592 991	654 404 193
Installations techniques, mat. et outillage	1 115 532 766	892 745 416	222 787 350	211 131 714
Autres immobilisations corporelles	98 299 117	77 175 786	21 123 332	17 857 566
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	114 557 979		114 557 979	102 200 660
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	58 879 138	27 779 818	31 099 320	43 113 184
Créances rattachées à des participations	597		597	1 135 655
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 516 016		1 516 016	1 586 816
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	4 985 970 908	3 531 478 153	1 454 492 755	1 465 881 840
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises	1 040 590 829	55 271 712	985 319 116	1 058 680 901
Avances, acomptes versés sur commandes	3 267 385		3 267 385	3 115 573
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	353 957 078	35 388 277	318 568 801	546 386 634
Autres créances	944 708 222	144 775 038	799 933 183	889 632 125
Charges constatées d'avance	24 704 605		24 704 605	21 949 618
Capital souscrit et appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Actions Propres	997 010		997 010	976 080
Autres Titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	49 448 683		49 448 683	59 685 252
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	2 417 673 810	235 435 027	2 182 238 783	2 580 426 184
Frais d'émission d'emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Actif				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF	7 403 644 718	3 766 913 180	3 636 731 538	4 046 308 023

1.2. BILAN PASSIF

Rubriques	Exercice au 31/12/2025	Exercice au 31/12/2024
Capital social ou individuel (dont versé : 346 758 000)	346 758 000	346 758 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 135 452 437	1 135 452 437
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
RESERVES :		
Réserve légale	692 220	692 220
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	47 401	47 401
Report à nouveau	-1 012 213 028	-601 282 042
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-275 534 778	-408 055 834
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	154 382 028	147 241 451
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	349 584 280	620 853 633
Provisions pour risques	119 816 843	121 219 105
Provisions pour charges	221 034 434	314 083 614
TOTAL DES PROVISIONS	340 851 277	435 302 720
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	11 275 890	8 941 462
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	14 226 855	4 000 348
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 613 264 547	1 667 821 641
Dettes fiscales et sociales	453 203 022	477 854 770
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	97 971 208	68 313 732
Autres dettes	753 326 567	759 822 145
Produits constatés d'avance	3 027 892	3 397 574
TOTAL DES DETTES	2 946 295 981	2 990 151 671
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
TOTAL GENERAL DU PASSIF	3 636 731 538	4 046 308 023

2.COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2025

	France	Exportation	Exercice au 31/12/2025	Exercice au 31/12/2024
Ventes de marchandises	10 336 791 364		10 336 791 364	10 658 214 150
Production vendue	975 362 990		975 362 990	1 112 062 267
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	11 312 154 354		11 312 154 354	11 770 276 417
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions			8 531 177	10 550 823
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			251 003 168	230 377 214
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			27 089 909	
Autres produits			317 173 681	297 548 947
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			11 915 952 288	12 308 753 401
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			8 323 902 112	8 585 565 545
Variation de stock (marchandises)			92 106 469	169 179 447
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 604 899 702	1 711 282 256
Impôts, taxes et versements assimilés			125 761 951	133 768 751
Salaires			1 039 624 073	1 126 654 082
Cotisations sociales			513 864 829	537 243 608
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			164 305 681	171 357 757
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			43 166 634	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			100 893 367	112 140 014
Dotations aux provisions			105 731 660	76 663 955
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			15 030 259	
Autres charges			38 776 796	25 508 343
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			12 168 063 532	12 649 363 757
RESULTAT D'EXPLOITATION			-252 111 243	-340 610 356
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations (1)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			20 930	56 043
Autres intérêts et produits assimilés (1)			2 570 969	335 775
Reprises sur dépréciations et provisions			296 748	1 296 638
Différences positives de change			3 278	
Produits des cessions d'immobilisations financières			61	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			2 891 986	1 688 456
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			3 768 826	315 275
Intérêts et charges assimilées (2)			24 494 847	21 267 643
Différences négatives de change			0	313
Valeurs Comptables des immobilisations financières cédées			4 102	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			28 267 774	21 583 231
RESULTAT FINANCIER			-25 375 788	-19 894 775
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-277 487 031	-360 505 131

- (1) Dont produits concernant les entreprises liées : 3
(2) Dont intérêts concernant les entreprises liées : 24 268 911

CARREFOUR HYPERMARCHES
Comptes annuels au 31/12/2025

PRODUITS EXCEPTIONNELS	60 738 528	136 078 108
CHARGES EXCEPTIONNELLES	29 236 683	137 976 603
RESULTAT EXCEPTIONNEL	31 501 845	-1 898 495
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	20 309 967	29 867 240
Impôts sur les bénéfices	9 239 625	15 784 967
TOTAL DES PRODUITS	11 979 582 803	12 446 519 964
TOTAL DES CHARGES	12 255 117 581	12 854 575 798
BENEFICE OU PERTE	-275 534 778	-408 055 834

ANNEXE COMPTABLE

1. PREMIERE APPLICATION DU REGLEMENT ANC 2022-06

Modifications affectant les méthodes d'évaluation et la présentation des comptes

Le nouveau règlement ANC n° 2022-06 vient modifier le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général (« PCG ») en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement a pour effet notamment :

- L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel
- La suppression de la technique du transfert de charge
- La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers
- L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe

Selon les règles françaises, un changement de réglementation comptable est qualifié de changement de méthode comptable.

Au 31/12/2025, l'application du nouveau règlement ANC n° 2022 - 06 a eu pour effet sur notre société la comptabilisation d'opérations en résultat d'exploitation ou résultat financier en fonction de la nature de l'opération, alors que précédemment comptabilisé en résultat d'exceptionnel.

Au 31 décembre 2025, les principaux effets observés suite à l'application de ce règlement sont visibles principalement sur les postes suivants :

- Les opérations liées aux immobilisations financières ainsi que les dotations et reprises de dépréciations afférentes à ces immobilisations financières, auparavant classées en résultat exceptionnel figurent désormais en résultat financier.
- Les opérations liées aux immobilisations incorporelles, corporelles et autres éléments actifs, les dotations et reprises de provisions pour litiges, les produits et charges diverses exceptionnelles sont dorénavant classées en résultat d'exploitation, sauf évènement inhabituel et majeur répondant à la définition d'un produit ou charge exceptionnel

Les comptes de "Transferts de charges" (791, 796, 797) ont été supprimés. Désormais, les remboursements de charges ou les refacturations de frais sont enregistrés selon leur nature directement dans les comptes de charges ou produits concernés.

La présentation des comptes conformément aux nouveaux modèles imposés par le règlement a entraîné les modifications suivantes dans la colonne comparative 2024 :

- 1) Regroupement des charges et produits exceptionnels, précédemment présentés sur plusieurs lignes en 2024, sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».
- 2) Reclassements de lignes du bilan ou du compte de résultat :
 - Dans la colonne comparative 2024 du bilan 2025, les immobilisations en cours sont regroupées avec les avances et acomptes pour les immobilisations incorporelles et corporelles.
 - Dans la colonne comparative 2024 du bilan 2025, la ligne « Charges constatées d'avance » n'est plus dans la rubrique « Comptes de régularisation » mais dans la rubrique « Créances ».
- 3) Les transferts de charges (technique supprimée par le règlement dans la présentation des comptes en 2025) constatés dans le compte de résultat 2024 sont présentés selon les modalités suivantes :
 - Les transferts de charges d'exploitations 2024 sont présentés dans la colonne comparative 2024 dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions », rattaché au résultat d'exploitation.
 - Les transferts de charges financières 2024 sont présentés dans la colonne comparative 2024 dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions », rattaché au résultat financier.
 - Les transferts de charges exceptionnelles 2024 sont présentés dans la colonne comparative 2024 dans le poste « Produits exceptionnels ».

CARREFOUR HYPERMARCHES
Comptes annuels au 31/12/2025

Présentation d'origine 2024	Montant	Nouvelle présentation dans le comparatif 2024	Montant
RECLASSEMENT LIGNE DU BILAN			
Immobilisations en cours corporelles	102 176 917	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	102 200 660
Avances et acomptes immos corporelles	23 743		
COMPTES DE REGULARISATION		CREANCES	
Charges constatées d'avance	21 949 618	Charges constatées d'avance	21 949 618
REGROUPEMENT EXCEPTIONNEL			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 274 613	Produits exceptionnels	136 078 108
Produits exceptionnels sur opérations en capital	20 189 015		
Reprises sur provisions et transfert de charges	114 614 479		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	44 765 237	Charges exceptionnelles	137 976 603
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	25 958 285		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	67 253 081		
TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION			
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges	25 365 893	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	25 365 893
TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIERES			
Reprises sur provisions et transferts de charges		Reprises sur dépréciations et provisions	
TRANSFERTS DE CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Reprises sur provisions et transferts de charges		Produits exceptionnels	

2. EVENEMENTS CARACTERISTIQUES

2.1. Evénements significatifs de l'exercice

La Société a cédé le fonds de commerce dont elle était propriétaire sis à ANGLET (64600), avenue Jean Léon Laporte à la société R Z BAB2 (siren 908 540 073) le 28 mai 2025.

La société a procédé à la mise en location-gérance de 15 autres de ses fonds de commerce d'hypermarché au profit de sociétés franchisées du Groupe Carrefour, à savoir :

- Dijon (21), Evreux (27), Perpignan (66), Trans en Provence (83) le 1er avril 2025 ;
- Bourges (18), Saint-Jean-de-Védas (24) le 1er mai 2025 ;
- Berck (62), Etampes (91), Orange (84), Saint Denis (93) le 1er juin 2025 ;
- Salaise sur Sanne (38) le 13 juin 2025 ;
- Fougères (35) le 1er juillet 2025 ;
- Nice (06) le 11 juillet 2025 ;
- L'Isle d'Abeau (38) le 02 septembre 2025 ;
- Montigny Les Cormeilles (95) le 1er novembre 2025.

Au 31 décembre 2025, la Société exploitait 107 fonds de commerce d'hypermarché et donnait 82 fonds de commerce d'hypermarché en location-gérance à des sociétés franchisées du Groupe Carrefour.

2.2. Evénements importants postérieurs à la clôture

Dans le cadre d'une opération globale de cessions de fonds de commerce, à la demande de l'Autorité de la Concurrence, suite à l'acquisition des sociétés du Groupe Cora/Match par le Groupe Carrefour, la Société a cédé, le 31 mars 2026, à la société HEROUVILLE FDC (siren 993 673 508), le fonds de commerce de gestion, d'exploitation et de commercialisation de produits alimentaires et non-alimentaires ainsi que toutes activités accessoires, situé Centre commercial Place Saint Clair, Boulevard du Val, 14200 Hérouville Saint Clair.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le nouveau règlement ANC n° 2022-06 vient modifier le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général (« PCG ») en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'Entreprise :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices.

PRINCIPES GENERAUX

- **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les immobilisations, qualifiées d'immobilisations incorporelles qui sont à durée d'utilité définie, sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue.

Les logiciels sont amortis sur une durée économique de 3 à 8 ans. Pour ceux acquis avant le 1er janvier 2017, ils sont, fiscalement, amortis sur 12 mois par un amortissement dérogatoire.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilisation est non limitée sont soumises à un test de dépréciation annuel :

Fonds de commerce de détail : La valeur des fonds est déterminée par une valorisation d'expert ou selon une valeur de marché résultant d'une approche statistique correspondant à 10% du CAHT HE pour les hypermarchés et 15% du CAHT he pour les supermarchés

Une provision est constituée si la valeur de marché ainsi déterminée est inférieure à la valeur nette comptable du groupe d'actifs affecté à ce fonds de commerce.

La provision pour dépréciation est imputée en priorité sur les malis, sur les fonds et en dernier lieu sur les actifs corporels composant les fonds.

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie économique probable, soit en mode linéaire, soit en mode dégressif, selon le plan d'amortissement suivant.

- Constructions : 40 ans.
- Agencements et aménagements de construction : 3 à 20 ans.
- Installations techniques, matériel et outillage : 3 à 10 ans.
- Matériel de transport : 5 ans.
- Matériel informatique : 3 à 5 ans.
- Mobilier de bureau : 5 à 10 ans.

La différence entre la dotation dégressive et la dotation linéaire est traitée en amortissement dérogatoire.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, l'amortissement est éventuellement complété d'une provision pour dépréciation si la valeur actuelle s'avère inférieure à la valeur nette comptable.

- **Participations, autres titres immobilisés**

La valeur brute correspond au coût d'acquisition hors frais accessoires.

Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation mis en œuvre à chaque clôture afin de vérifier que leur valeur nette comptable, le cas échéant intégrant la valeur nette comptable des malis techniques affectés, n'excède par leur valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est estimée sur la base de plusieurs critères :

- La valeur des capitaux propres
- La réévaluation liée à la valeur des capitaux propres, intégrant le cas échéant les survaleurs liées à l'actif immobilisé, comprenant les fonds de commerce, les autres actifs corporels et les titres de participations),
- Ou une valorisation composite estimée sur la base de prévisions raisonnables d'exploitation ou sur la base de données observables lorsqu'il en existe (multiple de chiffre d'affaires et/ ou d'agrégat du compte de résultat de transactions récentes, offres reçues de repreneurs, multiples de valeurs boursières d'entreprises comparables) ou d'analyses effectuées par des experts internes ou externes, ajustée, le cas échéant, de la dette nette de l'entité testée.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Lorsque la valeur d'utilité est négative, un complément de provision est constaté par voie de provision pour risques et charges, à hauteur de celle-ci.

Ces dotations, ainsi que les reprises le cas échéant, sont constatés en résultat financier, tandis que le résultat des cessions est constaté en résultat financier.

- **Malis Techniques**

Les malis techniques ont été reclassés selon la nature de l'actif sous-jacent, soit en immobilisations incorporelles, corporelles ou financières à compter du 1^{er} janvier 2016.

- **Stocks de marchandises**

Le coût de revient des stocks de marchandises correspond au dernier prix d'achat majoré des frais accessoires, méthode adaptée à la rotation rapide des stocks qui ne génère pas d'écart significatif avec la méthode FIFO (« premier entré, premier sorti »).

Cette valorisation incorpore l'ensemble des éléments constitutifs du coût d'achat des marchandises vendues (à l'exception des gains et des pertes de change) et prend également en compte la totalité des conditions obtenues à l'achat de la part des fournisseurs (ristournes et coopérations commerciales).

Les stocks des activités « grossistes » sont valorisés selon la méthode du Prix de Revient Moyen Pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé sur la base des perspectives d'écoulement, minoré des coûts additionnels nécessaires à la vente.

Une provision est constituée lorsque le prix de vente probable devient inférieur au prix de revient.

- **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée selon les critères d'antériorité et/ou de situation du débiteur.

- **Achats consommés**

Les frais accessoires d'achats (frais de transport, ...) sont comptabilisés en achats consommés.

- **Parties liées**

Au cours de l'exercice, il n'est intervenu aucune transaction significative non conclue à des conditions normales de marché avec des parties liées.

- **Provisions réglementées**

Les provisions réglementées sont constituées selon les règles fiscales en vigueur.

- **Provisions pour risques et charges**

Les provisions sont comptabilisées lorsqu'à la date de clôture, il existe une obligation actuelle, juridique ou implicite qui résulte d'un fait générateur passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables. Les montants sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

- **Les indemnités de départ à la retraite et les médailles du travail**

Une indemnité de fin de carrière est versée aux salariés partant à la retraite.

Les engagements correspondant aux droits acquis par le personnel à la clôture s'élèvent à 132 823 488 euros et peuvent être couverts par des contrats d'assurance souscrits auprès d'organismes extérieurs. Lorsque ces contrats sont inférieurs au montant total de l'engagement, une provision correspondant à cet écart est comptabilisée au passif du bilan soit **132 823 488** euros.

Le montant de l'engagement se décompose en :

- **132 823 488** euros au titre des engagements de retraite ;
- **0** euros au titre de la médaille du travail.

L'engagement est calculé annuellement par un actuair en tenant compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : **3.75 %**
- Taux moyen d'évolution des salaires : **2.51 %**
- Taux de charges sociales : **51 %**

L'hypothèse de calcul retenue est basée sur :

- Un départ à l'initiative du salarié ;
- Un âge de départ à la retraite à 63 ans pour les salariés nés avant 1967 et 64 ans pour les salariés nés à partir de 1967

4. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Sauf indications contraires, les valeurs mentionnées ci-après sont exprimées en euros.

4.1. ACTIF

4.1.1. Immobilisations incorporelles

	Valeur brute au 31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31/12/2025
Fonds acquis ou reçus	1 144 326 442	1 751 464	1 594 880	1 144 483 026
Autres immobilisations incorporelles	126 208 589	6 441 081	1 817 867	130 831 803
TOTAL	1 270 535 031	8 192 545	3 412 747	1 275 314 829

Augmentations de l'exercice	Ventilation des Augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Fonds acquis ou reçus			1 676 464	75 000	
Autres immobilisations incorporelles			6 516 081	-75 000	
TOTAL			8 192 545		

Diminutions de l'exercice	Ventilation des Diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises Hors Service
Fonds acquis ou reçus			1 594 880		
Autres immobilisations incorporelles	191 005		203 503		1 423 359
TOTAL	191 005		1 798 383		1 423 359

CARREFOUR HYPERMARCHES
Comptes annuels au 31/12/2025

4.1.2. Immobilisations corporelles et financières

	Valeur brute au 31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31/12/2025
Terrains	53 807 477	295 081	767 663	53 334 894
Constructions sur sol propre	713 017 569	23 762 372	8 388 316	728 391 625
Construction sur sol d'autrui	3 025 784		61 476	2 964 308
Instal générales, agencement	1 479 773 058	94 925 873	37 519 294	1 537 179 638
Installations, matériels	1 088 443 350	76 358 801	49 269 385	1 115 532 766
Autres immos. Corporelles :				
Installations techniques, matériels et outillages				
Matériel de transport	46 068			46 068
Matériel de bureau et informatique, mobilier	102 341 239	5 485 137	9 573 326	98 253 050
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations en cours	102 176 917	24 358 113	14 737 487	111 797 543
Avances et acomptes	23 743	2 736 694		2 760 436
TOTAL IMMOS CORPORELLES	3 542 655 204	227 922 071	120 316 948	3 650 260 327
Participations	102 038 895		43 159 161	58 879 735
Autres immobilisations financières	1 593 504	83 345	160 832	1 516 016
TOTAL IMMOS FINANCIERES	103 632 399	83 345	43 319 993	60 395 751
TOTAL	3 646 287 604	228 005 416	163 636 941	3 710 656 079

CARREFOUR HYPERMARCHES
Comptes annuels au 31/12/2025

Augmentations de l'exercice	Ventilation des Augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Terrains	295 081				
Constructions sur sol propre	2 586 702		21 175 669		
Construction sur sol d'autrui					
Instal générales, agencement	10 234 971		84 690 902		
Installations, matériels	1 481 730		74 877 072		
Autres immos. Corporelles :					
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 401		5 464 735		
Emballages récupérables et divers			24 358 113		
Immobilisations en cours			2 736 694		
Avances et acomptes					
TOTAL IMMOS CORPORELLES :	14 618 885		213 303 186		
Participations					
Autres immobilisations financières			83 345		
TOTAL IMMOS FINANCIERES			83 345		
TOTAL	14 618 885		213 386 531		

CARREFOUR HYPERMARCHES
Comptes annuels au 31/12/2025

Diminutions de l'exercice	Ventilation des Diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises Hors Service
Terrains			767 663		
Constructions sur sol propre			5 760 080		2 628 236
Construction sur sol d'autrui					61 476
Instal générales, agencement			13 352 755		24 166 539
Installations, matériels			9 011 040		40 258 345
Autres immos. Corporelles :					
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier			1 172 533		8 400 793
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations en cours	14 427 881		309 606		
Avances et acomptes					
TOTAL IMMOS CORPORELLES :	14 427 881		30 373 677		75 515 390
Participations	1 135 059		42 024 102		
Autres immobilisations financières	66 144		94 688		
TOTAL IMMOS FINANCIERES	1 201 203		42 118 790		
TOTAL	15 629 084		72 492 467		75 515 390

4.1.3. Amortissements des immobilisations incorporelles

	Durée d'utilisation ou Taux d'Amortissement	Mode d'Amortissement	Amortissement au 31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Amortissement au 31/12/2025
Fonds acquis ou reçus	3 à 8 ans	Non Amortissable Linéaire	30 731	5 206 153	1 535 110	30 731
Autres immobilisations incorporelles			114 879 823			118 550 866
TOTAL			114 910 554	5 206 153	1 535 110	118 581 597

Augmentations de l'exercice	Durée d'utilisation ou Taux d'Amortissement	Mode d'Amortissement	Ventilation des Augmentations			
			Compléments lié à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations Exceptionnelles
Fonds acquis ou reçus	3 à 8 ans	Non Amortissable Linéaire		5 206 153		
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL				5 206 153		

Diminutions de l'exercice	Durée d'utilisation ou Taux d'Amortissement	Mode d'Amortissement	Ventilation des Diminutions		
			Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
Fonds acquis ou reçus	3 à 8 ans	Non Amortissable Linéaire		113 787	1 421 323
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL				113 787	1 421 323

4.1.4. Amortissements des immobilisations corporelles

	Durée d'utilisation ou Taux d'Amortissement	Mode d'Amortissement	Amortissement au 31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Amortissement au 31/12/2025
Terrains		Non Amortissable				
Constructions	3 à 40 ans	Linéaire	1 540 671 522	93 013 098	39 051 408	1 594 633 211
Installations - Matériels	2 à 10 ans	Linéaire	877 311 635	59 836 725	44 402 944	892 745 416
Autres Immo. corporelles	3 à 10 ans	Linéaire	82 246 024	6 249 706	9 036 228	79 459 503
TOTAL			2 500 229 182	159 099 529	92 490 581	2 566 838 130

Augmentations de l'exercice	Durée d'utilisation ou Taux d'Amortissement	Mode d'Amortissement	Ventilation des Augmentations			
			Compléments lié à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations Exceptionnelles
Terrains		Non Amortissable				
Constructions	3 à 40 ans	Linéaire		93 013 098		
Installations - Matériels	2 à 10 ans	Linéaire		59 836 725		
Autres Immo. corporelles	3 à 10 ans	Linéaire		6 249 706		
TOTAL				159 099 529		

Diminutions de l'exercice	Durée d'utilisation ou Taux d'Amortissement	Mode d'Amortissement	Ventilation des Diminutions		
			Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
Terrains		Non Amortissable			
Constructions	3 à 40 ans	Linéaire		14 317 121	24 734 361
Installations - Matériels	2 à 10 ans	Linéaire		5 562 048	38 840 896
Autres Immo. corporelles	3 à 10 ans	Linéaire		652 122	8 384 033
TOTAL				20 531 291	71 959 290

4.1.5. Détail des Provisions pour Dépréciation

	Valeur brute au 31/12/2024	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2025
Provisions pour dépréciation :					
- Sur immobilisations incorporelles	774 850 042	23 457 054	54 139		798 252 957
- Sur immobilisations corporelles	3 024 413	19 709 580	2 708 342		20 025 651
- Sur immobilisations financières	57 796 744	3 767 913	33 784 839		27 779 818
- Sur stock	74 016 396	54 889 023	73 633 707		55 271 712
- Sur actif circulant clients douteux	31 266 815	29 027 509	24 906 048		35 388 277
- Sur actif circulant fournisseurs débiteurs	114 218 650	51 064 073	20 507 684		144 775 038
TOTAL	1 055 173 060	249 409 895	146 104 269		1 081 493 453

4.1.6. Malis Techniques

	Montant Net à l'ouverture	Montant Brut à la clôture	Amortissements	Provisions pour dépréciation	Montant Net à la clôture
Fonds de Commerce	32 416 564	92 537 943		61 933 170	30 604 773
Terrain	4 091 173	4 091 173			4 091 173
Construction	4 728 730	12 984 527	8 705 601		4 278 925
Autres immobilisations corporelles					
Titres de Participation					
TOTAL	41 236 467	109 613 643	8 705 601	61 933 170	38 974 871

4.1.7. Stocks

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024
Stocks et En-Cours :		
Matières premières, approvisionnements		
En cours de production		
Produits finis		
Marchandises	985 319 116	1 058 680 901
Dont Stocks d'Immobilisations :		
Prom Immobilière		
Marchand Biens		
TOTAL	985 319 116	1 058 680 901

4.1.8. Etat des échéances des créances

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut au 31/12/2025	Moins d'un an	Plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	1 516 613		1 516 613
Créances rattachées à des participations	597		597
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 516 016		1 516 016
ACTIF CIRCULANT :	1 323 369 905	1 323 369 905	
Créances clients	353 957 078	353 957 078	
Etat : impôts et taxes diverses	109 495 899	109 495 899	
Autres créances	835 212 323	835 212 323	
Charges constatées d'avance	24 704 605	24 704 605	
TOTAL	1 324 886 518	1 323 369 905	1 516 613
Montants des prêts accordés au cours de l'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

4.1.9. Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Autres Immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	160 832 274
Autres créances	468 091 437
Disponibilités	
TOTAL	628 923 710

4.2. PASSIF

4.2.1. Capital Social

Le capital social est de 346 758 000 euros divisé en 3 467 580 actions de chacune 100,00 euros.

Aucune modification sur l'année.

4.2.2. Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Distributions de dividendes	Affectation du résultat N-1	Virement de poste à poste	Apports, fusions	Clôture
Capital	346 758 000							346 758 000
Prime d'émission, fusions, Apport	1 135 452 437							1 135 452 437
Ecart de réévaluation								
Réserve légale	692 220							692 220
Réserves réglementées								
Autres réserves	47 401							47 401
Report à nouveau	-601 282 042				-408 055 834		-2 875 152	-1 012 213 028
Résultat de l'exercice	-408 055 834		275 534 778		408 055 834			-275 534 778
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées	147 241 451	24 554 683	17 414 106					154 382 028
TOTAL	620 853 633	24 554 683	292 948 884				-2 875 152	349 584 280

4.2.3. Détail des Provisions pour Risques et Charges

	Valeur brute au 31/12/2024	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2025
			Utilisées	Non Utilisées		
Provisions pour risques et charges :						
- Provisions risque clients	1 505 297	63 672		1 505 297		63 672
- Provisions risque fournisseur	4 216 580	5 422 584	1 158 752	1 906 617		6 573 795
- Provisions risque personnel	13 942 849	2 665 063	1 248 213	3 742 696	2 746	11 619 749
- Provisions risques litige contrats procès	1 064 868	100 000	27 590	627 278		510 000
- Provisions autres risques	227 344 448	56 197 458	80 647 385	35 189 423	1 019 639	168 724 738
- Provisions charges IDR	148 571 863			15 975 295	226 920	132 823 488
- Autres provisions pour charge	38 656 815	12 664 374	27 489 815	3 430 582	135 045	20 535 837
TOTAL	435 302 721	77 113 151	110 571 755	62 377 189	1 384 350	340 851 278

4.2.4. Etat des échéances des dettes

DETTES	Montant brut au 31/12/2025	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	11 275 890			11 275 890
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 613 264 547	1 613 264 547		
Personnel et comptes rattachés	162 298 507	162 298 507		
Dette sécurité sociale et organismes sociaux	168 225 636	168 225 636		
Dettes fiscales	122 678 879	122 678 879		
Autres dettes	753 326 567	753 326 567		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	97 971 208	97 971 208		
Produits constatés d'avance	3 027 892	3 027 892		
TOTAL	2 932 069 126	2 920 793 235	0	11 275 890
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

4.2.5. Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Fournisseurs et comptes rattachés	345 081 209
Dettes fiscales et sociales	280 599 249
Autres dettes	14 667 594
Fournisseurs et comptes rattachés Immobilisations	60 351 552
TOTAL	700 699 604

4.2.6. Charges et produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel	TOTAL
Charges constatées d'avance	24 704 605			24 704 605
Produits constatés d'avance	3 027 892			3 027 892

4.3. RESULTAT

4.3.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Montants
<u>Répartition par secteur d'activité :</u>	
- Ventes de marchandises en l'état	10 336 791 364
- Productions de biens	614 498 233
- Prestations de services	360 864 757
	11 312 154 354
<u>Répartition par marché géographique :</u>	
- France	11 312 154 354
- Etranger	
	11 312 154 354

4.3.2. Produits et charges exceptionnels

Produits et charges exceptionnels	Montants
Produits exceptionnels :	60 738 528
- Autres produits sur opérations en capital - Reprise et Reliquats amortissements dérogatoires - Reprise provisions pour investissements - Reprise provisions pour hausse de prix - Reprise provisions risques légaux - Reprise provisions pour litiges divers - Reprise provisions autres risques et charges - Reprise provisions dépréciation d'actif	17 414 106 43 324 422
Charges exceptionnelles :	29 236 683
- Dotations aux amortissements dérogatoires - Dotations provisions pour investissement - Dotation provisions pour hausse de prix - Provisions pour risques légaux - Dotations provisions pour litiges divers - Dotations provisions autres risques - Dotation provision dépréciation d'actif	24 554 683 4 682 000

4.3.3. Participation des salariés

La société entre dans le champ de l'accord dérogatoire de la participation groupe dont les éléments de calcul et le périmètre ont été renégociés avec les partenaires sociaux le 24/06/2024.

4.3.4. Impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-277 487 031	-33 721 421
Résultat exceptionnel - participation	11 191 878	
Contribution sociale de 3.3 %		
Ecart IS N-1		42 961 046
TOTAL :	-266 295 153	9 239 625
Les avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont déduits de l'impôt sur résultat courant. Les plus ou moins values et les corrections d'ordre fiscal sont retenues en fonction de leur nature.		

4.3.5. Crédits d'Impôts

	Montants
Crédit d'impôt Recherche	138 503
Crédit d'impôt Mécénat	33 721 422
Crédit d'impôt Famille	33 596
Crédit d'impôt Etranger	
TOTAL	33 893 521

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

	Situation en fin d'exercice	Montant de l'impôt (1)
CREANCES :		
Provisions non déductibles l'année de la comptabilisation		
Provisions pour dépréciation Immobilisations	846 058 426	211 514 606
Provisions pour dépréciation des stocks	6 435 907	1 608 977
Provisions pour dépréciation autres actifs circulants	146 112 345	36 528 086
Provisions Risques et Charges	235 333 077	58 833 269
Participation	20 309 967	5 077 492
Provisions pour congés payés		
Contribution sociale de solidarité, taxe sur les grandes surfaces	70 189 398	17 547 350
Abattements sur stock	1 836 397	459 099
Fidélité	9 631 970	2 407 993
TOTAL :	1 335 907 487	333 976 872
DETTES :		
Provisions Risques et Charges		
Provisions réglementées :		
- Provision pour hausse des prix		
- Amortissements dérogatoires	154 382 028	38 595 507
Subventions d'équipement		
Plus-values de fusion restant à réintégrer		
Coupons d'obligations non déchus		
TOTAL :	154 382 028	38 595 507
ELEMENTS A IMPUTER :		
Moins-values à long terme		
Amortissements différés		
Déficits reportables fiscalement		
TOTAL :		
ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE :		
Réserve spéciale des plus-values à long terme		
Provision pour investissement		
TOTAL :		

(1) Le taux d'IS utilisé est 25 %.

5.2. INCIDENCES DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LE RESULTAT

Incidences des dispositions fiscales sur le résultat	Montants
Résultat net de l'exercice	-275 534 778
Impôt sur les bénéfices et contributions additionnelles (y compris impact CICE et CIR)	9 239 625
Résultat avant impôt	-266 295 153
<u>Variation des dotations et reprises de provisions réglementées :</u>	7 140 577
- Amortissements fiscaux dérogatoires	7 140 577
- Provision pour hausse des prix	
- Provision pour investissement	
Résultat avant impôt hors incidences des dispositions fiscales	-259 154 576

5.3. VENTILATION DE L'EFFECTIF

Effectifs	Personnel salarié
Cadres	2 812
Agents de maîtrise	106
Employés, ouvriers	32 388
TOTAL :	35 306

5.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.4.1. Les engagements donnés et les engagements reçus

Engagements donnés	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à la trésorerie :				
- Cautions				
- Nantissements				
- Autres				
Liés aux acquisitions de titres :				
- Engagements d'achats de titres				
- Garanties de passifs				
- Engagement vente de titres				
Liés aux acquisitions de fonds :				
- Engagements d'achat de fonds				
- Engagements de vente de fonds				
Liés aux locations	99 967 756	25 541 749	37 151 302	37 274 704
Liés aux prestations de services	505 623 390	226 145 786	94 619 474	184 858 130
Liés à l'exploitation / à l'immobilier / l'expansion	3 175 468		3 175 468	
TOTAL	608 766 613	251 687 535	134 946 244	222 132 834
Engagements reçus	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à l'exploitation / à l'immobilier / l'expansion	422 149 553	92 765 218	281 277 863	48 106 472
Créances garanties	8 507 682	8 507 682		
Liés aux acquisitions de titres :				
- Options d'achat de titres				
Liés aux acquisitions de biens immobiliers :				
- Options de biens immobiliers				
Liés aux acquisitions de fonds :				
- Engagements de ventes de fonds				
Liés aux locations	15 573 171	5 053 420	5 379 197	5 140 554
Liés aux locations gérance	78 719 733	78 064 005	655 728	
TOTAL	524 950 139	184 390 325	287 312 788	53 247 026

5.5. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

Nom de la Société :	CARREFOUR SA
Capital Social :	1 840 786 972,50 euros
Adresse Siège Social :	93, Avenue de Paris
	91 300 MASSY Cedex
Numéro RCS :	R.C.S Evry 652 014 051

5.6. INTEGRATION FISCALE

La société est intégrée fiscalement depuis le 01/01/2004 dans Carrefour SA.

L'impôt constaté par la société est celui qu'elle aurait supporté si elle était restée imposée séparément.

Cet impôt est détaillé au point 4.3.4

5.7. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

(cf. fichier annexe)

346 758 000,00
3 467 580,00

EN EUROS

5.9. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31/12/2025

PARTICIPATIONS	CAPITAL	AUTRES CAPITAUX PROPRIES	QUOTE PART CAPITAL DRIENG	VALEUR TITRES BRUTE	VALEUR TITRES NETTE	PRET ET AVANCES CONSENTIES	CAGIONS ET AVAILS FOURNIS	CHIFFRE D'AFFAIRE DERNIER EXERCICE	RESULTAT DERNIER EXERCICE	DIVIDENDES ENCAISSES	OBSERVATIONS
A - RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCEDE 1% DU CAPITAL DE LA SOCIETE ASTREINTE A PUBLICATION											
1) FILIALES (50% au moins capital)											
SODIMODIS	1 000 000,00	7 049 766,00	100,00	37 388 364,00	9 974 098,03			64 019 919,00	-838 725,00		31/12/2025
2) participations (de 10 à 49% capital)											
participations francaises											
CRFP VESTA PROPERTY	17 198 040,40	153 964 692,60	12,31	21 166 659,00	21 078 412,38	1 135 058,82		0,00	100 661,00		31/12/2025
participations étrangères											
B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS											
FILIALES FRANCAISES											
FILIALES ETRANGERES											
PARTICIPATIONS FRANCAISES										0,00	
CARREFOUR DRIVE			0,00	324 115,25	235 768,38						
IG CARMAVIE			0,00	100,00	0,00						
GIE CHAMNORD			0,27	15,25	15,00						
				324 000,00	235 753,38						
PARTICIPATIONS ETRANGERES											
	18 198 040,40	161 014 458,60		58 879 138,25	31 288 278,78	1 135 058,82	0			0,00	